Annexe 9 - Rentrée 2024
Barème pour vœu 2de GT

1- Vœu 2de GT : - avec enseignement optionnel « création culture design » - à régime spécifique sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration			
Critères	**Modalités d'évaluation**	**Coefficient affecté**	**Points maximum**
8 composantes du socle en fin de cycle 4 (1)	Maîtrise insuffisante : 10 points Maîtrise fragile : 25 points Maîtrise satisfaisante : 40 points Très bonne maîtrise : 50 points	12	(50×8)×12= 4 800
7 champs disciplinaires (2)	Groupe 1. objectifs non atteints : 3 points Groupe 2. objectifs partiellement atteints : 8 points Groupe 3. objectifs atteints : 13 points Groupe 4. objectifs dépassés : 16 points	30 répartis sur les 7 champs	16×30 = 480 4 800
Avis du chef d'établissement d'origine (3)	Très Favorable : 1 250 points Favorable : 700 points Sans opposition : 100 points Réservé : 0 point		1 250
	Total		**10 850** avant application du coefficient pondérateur

Coefficient du barème	**CHAMPS DISCIPLINAIRES**						
	Français	Maths	Histoire Géo-EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, Technologie et DP
2de GT avec EO Création et culture design	7	4	2	7	1	5	4
2de spécifique : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	6	5	2	7	2	1	7

1) Le coefficient de pondération du groupe origine de l'élève est appliqué au total des points.

2) La moyenne des points est harmonisée au travers d'un algorithme qui vise à atténuer les différences de notation entre établissements. Le coefficient de pondération du groupe origine de l'élève est ensuite appliqué.

3) Un seul avis très favorable peut être positionné sur l'ensemble des vœux.

Affectation priorisée si situation médicale ou sociale validée en commission .

2- Vœu 2de GT avec enseignement optionnel « écologie, agronomie territoire et développement durable »			
Critères	**Modalités d'évaluation**	**Coefficient affecté**	**Points maximum**
8 composantes du socle en fin de cycle 4 (1)	Maîtrise insuffisante : 10 points Maîtrise fragile : 25 points Maîtrise satisfaisante : 40 points Très bonne maîtrise : 50 points	12	(50×8)×12= 4 800
7 champs disciplinaires (2)	Groupe 1. objectifs non atteints : 3 points Groupe 2. objectifs partiellement atteints : 8 points Groupe 3. objectifs atteints : 13 points Groupe 4. objectifs dépassés : 16 points	30 répartis sur les 7 champs	16×30 = 480 4 800 après lissage
	Total		**9 600** avant application du coefficient pondérateur

Coefficient du barème	CHAMPS DISCIPLINAIRES						
	Français	Maths	Histoire Géo-EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, Technologie et DP
2de GT avec EO Écologie, agronomie, territoire et développement durable	6	6	1	4	2	1	10

1) Le coefficient de pondération du groupe origine de l'élève est appliqué au total des points.

2) La moyenne des points est harmonisée au travers d'un algorithme qui vise à atténuer les différences de notation entre établissements. Le coefficient de pondération du groupe origine de l'élève est ensuite appliqué.

Affectation priorisée si situation médicale ou sociale validée en commission.

Un groupe origine est un ensemble d'élèves issus d'une ou plusieurs formations d'origine que l'on souhaite traiter de façon identique lors du calcul appliqué aux évaluations. On peut par exemple constituer un groupe origine pour les 3e et un autre pour les 3e SEGPA. Dans ce cas les évaluations des élèves de chaque groupe issus de ces formations distinctes seront lissées en fonction de la moyenne du groupe auquel ils appartiennent. On pourra donc leur appliquer un coefficient de pondération différencié.
Dans l'académie à la rentrée 2024, les coefficients de pondération par groupe origine sont les suivants :

3e SEGPA : 1.60 3e PREPA MÉTIERS : 1.40 3e GÉNÉRALE : 1.50 3e ULIS : 1.50

Afin de garantir les priorités académiques ils sont susceptibles d'évoluer en cours de campagne d'affectation.

3- Vœu 2de GT avec tout autre enseignement optionnel		
Critères	**Modalités d'évaluation**	**Points maximum**
Adresse de l'élève à la rentrée scolaire 2024	Zone géographique	**9 999 points si vœu dans un lycée de secteur**
Si vœu dans un lycée hors secteur		
Motifs de dérogation	Élève en situation de handicap	Affecté si vœu validé en commission
	Élève nécessitant une prise en charge médicale à proximité du lycée demandé	Affecté si vœu validé en commission
	Élève présentant une situation sociale exceptionnelle	Affecté si vœu validé en commission
	Élève boursier en classe de 3ème	300 points
	Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans l'établissement	200 points
	Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé	100 points
	Élève devant suivre un parcours scolaire particulier : ➢ Option théâtre au lycée Georges Brassens ➢ Langue rare en continuité ➢ Sportif de haut niveau ➢ Section européenne allemand ➢ Situation ponctuelle et particulière signalée à la DRAIO	Affecté en fonction des listes officielles reçus à la DRAIO
	➢ Section sportive scolaire	50 points
	Total	**650 points maximum**